

UNE ENTREPRISE FLORISSANTE

Le RIMOUSKOIS

CAHIER 1 : 8 PAGES

40 pages

IMPRIMERIE BLAIS, RIMOUSKI

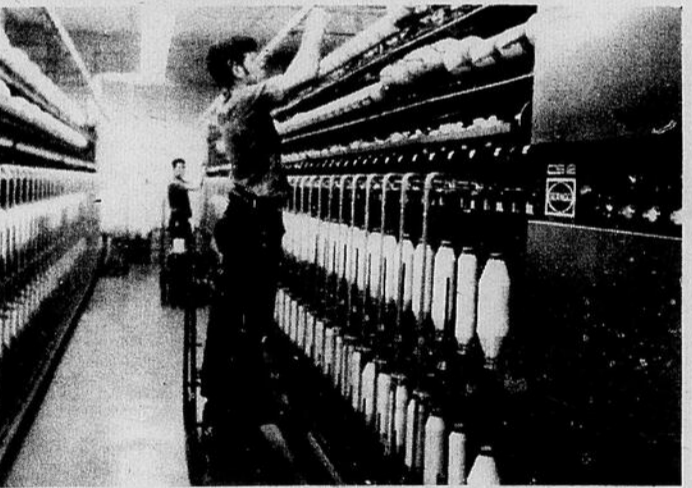
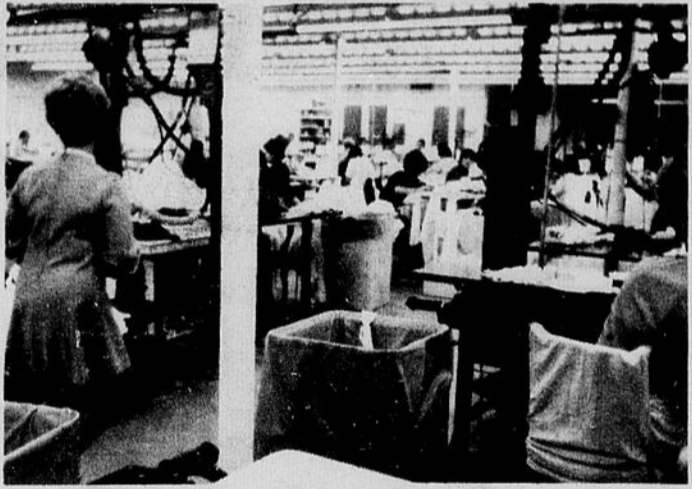
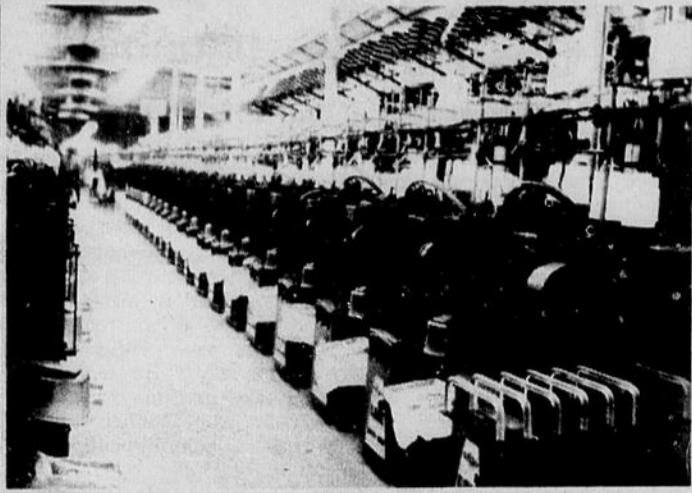
10c

8,200

exemplaires du "RIMOUSKOIS" sont distribués gratuitement chaque semaine à Rimouski, Bic, St-Fabien, St-Anaclet, Pointe-au-Père, Ste-Luce, Luceville, St-Donat, St-Gabriel, Les Hauteurs, St-Marcellin, St-Narcisse, Ste-Blandine, St-Valérien et St-Eugène-de-Ladrière.

Rimouski, le mercredi 10 déc. 1969

Volume 3 — No. 2



On voit ici M. Marcel Masse, ministre provincial de l'OPQ, alors qu'il examinait le tissage d'une des machines employées par Les Tricots Excel Ltée, de Mont-Joli. Ceci se passait vendredi dernier, lors de l'inauguration officielle des nouveaux locaux de cette firme bas-laurentienne.

Dans la série de photos, à gauche, on peut apercevoir les différentes parties de cette nouvelle usine. En haut, nous voyons les tricoteuses mécaniques, qui produisent les bas blancs seulement. Deux séries, l'une comprenant 85 machines, l'autre 125. Dans la seconde photo (en allant vers le bas), c'est le département de l'inspection, où chaque préposée, qui travaille à la pièce, inspecte chaque bas récemment monté. Troisième cliché: c'est la section des teintures. La quatrième vignette montre la filature, où les fileuses automatiques tissent le fil avec l'extension nécessaire. Enfin, en bas, vous voyez une partie du département de l'emballage et de l'expédition. Voyez notre reportage complet, au sujet de cet événement, en page 7 du présent cahier.

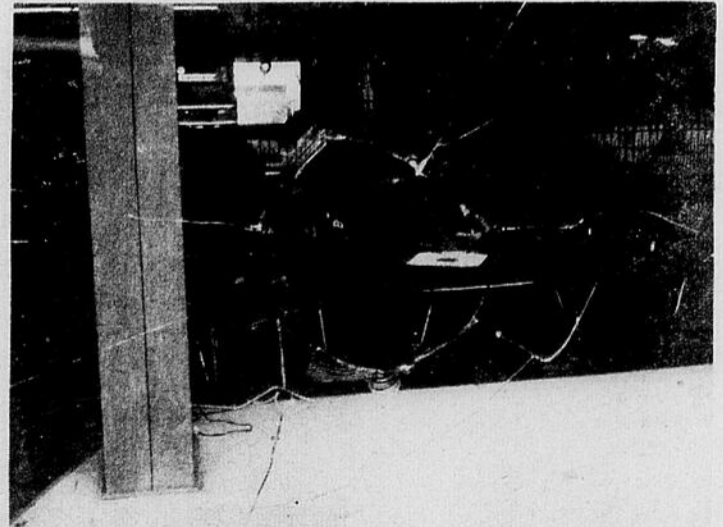
(Photos "Le Rimouskois" par Georges St-Pierre)

Epidémie de vols

Présentement, dans la Ville de Rimouski, une épidémie de vols et d'actes de vandalisme se manifeste.

Les nouvelles vous ont appris que plusieurs commerces de Rimouski ont été visités, le vol étant assez considérable à certains endroits. De plus, ailleurs, il s'agit de vitrines brisées (notre photo) ou de manifestations plus ou moins "chères" d'une présence nocturne.

Nous avons rejoint un officiel de la Sûreté Municipale de Rimouski qui nous a déclaré que les agents municipaux sont sur une bonne piste. On nous a aussi affirmé que la collaboration de la population est indispensable afin de retracer le plus rapidement possible les auteurs de ces forfaits.



Gerry Poulin, prop.
Tél. : 723-1481

Le Baril Suisse
CAVE A VIN GASTRONOMIQUE

Hé ! les Jeunes !
Préparez vos tacots !
La course aura lieu le 31 janvier.

QUAND IL SE FERA DE MEILLEURES PIZZA, C'EST GERO QUI LES FERA ! — LIVRAISON GRATUITE

Le Rimouskois "à votre service"

RENSEIGNEMENTS UTILES

(du 11 au 17 décembre)

Heures des trains

HEURES DES TRAINS

	Quotidien	Scotian	Chaleur
Vers l'Ouest	07.05	03.25	23.46
Vers l'Est	20.41	08.00	04.35

Traversée (Manic)

Vers Forestville	09.30	14.30
------------------	-------	-------

Soleil - Lune : levers et couchers

Jour	Soleil		Lune	
	Lever	Coucher	Lever	Coucher
Jeudi, 11 décembre	07.31	16.16	10.14	18.29
Vendredi, 12 déc.	07.32	16.16	10.54	19.54
Samedi, 13 décembre	07.33	16.16	11.24	21.19
Dimanche, 14 déc.	07.34	16.16	11.48	22.39
Lundi, 15 décembre	07.35	16.17	12.07	23.56
Mardi, 16 décembre	07.35	16.17	12.25	MAT
Mercredi, 17 déc.	07.36	16.17	12.41	01.11

PREMIER QUARTIER LE 15, à 20 h.09.

Autobus (Le Voyageur)

Horaire en vigueur pour la saison d'hiver

Vers Québec et Montréal	8.40 - 12.50 - 23.15 - tous les jours
	15.50 - dimanche
	17.50 - excepté dimanche
	19.55 - vendredi et dimanche
Vers Ste-Anne des Monts et Gaspé	2.30 - 17.00 - tous les jours Ste-Anne des Monts
	12.40 - dimanche, Matane
	17.00 - vendredi, Gaspé
	21.30 - tous les jours, Matane
Vers New-Carlisle et Percé	17.00 - tous les jours, New-Carlisle
	17.00 - vendredi, Percé

Heures des messes

Cathédrale :	Minuit - 7 h. - 9 h. - 10 h. 30 - 12 h. - 17 h. - 19 h. 30
St-Robert :	8 h. - 9 h. - 10 h. - 11 h. - 17 h. - 19 h. 15
St-Pie-X :	7 h. 30 - 9 h. - 10 h. 30 - 11 h. 30 - 17 h. - 19 h. 30
St-Agnès :	8 h. 15 - 9 h. 30 - 11 h. - 17 h. - 19 h. 30
St-Yves :	8 h. 15 - 9 h. 30 - 11 h. - 19 h. 30
Pointe-au-Père :	Minuit - 8 h. - 9 h. - 10 h. - 11 h. 30 - 17 h. - 19 h. 30
St-Anaclet :	7 h. 30 - 10 h. - 19 h. 30
Nazareth :	7 h. 30 - 9 h. - 10 h. 30 - 12 h. - 19 h. 30
Sacré-Coeur :	8 h. - 9 h. 30 - 11 h. - 12 h. - 19 h. 15
Ste-Odile :	7 h. - 9 h. - 11 h.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

Clinique d'immunisation et de vaccination :

St-Pie-X: Jeudi 18 décembre de 2 à 3 heures.
Rimouski (U.S.): Vendredi 19 décembre de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :

Rimouski (U.S.): Mardi 16 décembre à 1 h.30.

Marées

Jeudi, 11 déc.	03.10	11.4
	08.50	2.0
	15.20	15.7
	22.00	1.2
Vendredi, 12 déc.	03.55	11.3
	09.45	3.1
	16.10	15.3
	22.55	1.5
Samedi, 13 déc.	04.50	11.1
	10.35	2.5
	17.05	14.5
	23.50	2.0
Dimanche, 14 déc.	05.45	11.0
	11.35	3.0
	18.05	13.5
Lundi, 15 déc.	00.45	2.6
	06.45	11.0
	12.45	3.5
	19.10	12.5
Mardi, 16 déc.	01.40	3.2
	07.50	11.2
	14.00	3.9
	20.15	11.5
Mercredi, 17 déc.	02.40	3.7
	08.55	11.5
	15.15	4.0
	21.20	10.8

CJBR-TV et Télémedia (Québec)

Monsieur Philippe de Gaspé Beaubien, ancien "mairie" de l'Expo, a confirmé aujourd'hui qu'il a formé une société dont il a le contrôle et qui a acquis tous les intérêts jusqu'ici détenus par la Power Corporation et ses filiales dans le domaine de la radio et de la télévision.

La nouvelle société, Télémedia (Québec) Limitée, a acquis les actifs et le nom de l'ancienne société Télémedia Inc., filiale de la Power Corporation et propriétaire de la station de radio CHLT et de la station de télévision CHLT-TV de Sherbrooke, ainsi que les options détenues par Télémedia Inc. sur la station de radio CHLN de Trois-Rivières, la station de radio CJBR de Rimouski et la station de télévision CJBR-TV de Rimouski. Elle a acquis également de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, filiale à part entière de Powel Corporation, les actions de la station de radio CKAC de Montréal.

Ces transactions représentent une somme globale de \$8,960,000 dont \$7,260,000 pour les propriétés des filiales de Power Corporation et le reste pour les stations CJBR et CHLN sur lesquelles des options étaient détenues. Les transactions sont encore sujettes à l'approbation du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, qui régit la propriété des stations de radio et de télévision au pays.

"D'ici quelques années lorsque notre société aura solidement établi ses positions, nous espérons pouvoir donner au public l'occasion de participer directement au progrès de ces stations, qui ont déjà contribué de plus d'une façon au développement communautaire et régional", a déclaré M. Beaubien.

"Nous croyons que la radio et la télévision ont un rôle important à jouer dans l'avenir du Québec", a-t-il poursuivi. "Les innovations technologiques, et particulièrement les satellites de communication, mettent à notre portée une concurrence de plus en plus vive. Nous avons l'intention d'y faire face et, avec la participation du public, de donner au Québec une place dans les communications de demain."

Télémedia (Québec) Limitée comptera au Québec quelque 275 employés recevant en salaires plus de \$2,250,000 par année.

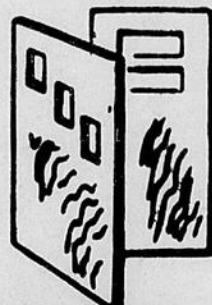
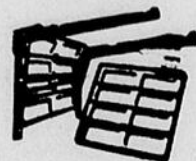
Trucs ingénieux pour les tout-petits...

Votre bambin n'est peut-être pas assez grand pour avoir sa propre voiture mais cela ne l'empêche pas d'avoir un véhicule spécialement conçu pour lui. Pourquoi ne pas essayer d'employer facilement ces quelques idées de l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. Passez au pochoir le nom de petit Jean ou Jerry sur sa voiturette ou sur son tricycle en caractère gras. Remplissez les lettres de couleurs vives attirantes pour l'enfant. Et tant que vous y êtes, pourquoi pas ajouter quelques fleurs et dessins d'animaux — tout ce qui pourra amuser un tout-petit.

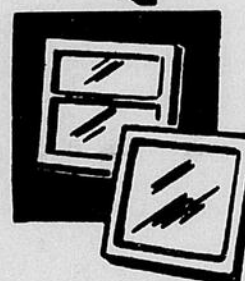
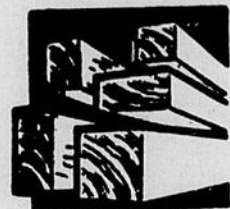
Bien lire l'étiquette

En négligeant de bien lire l'étiquette de votre pot de peinture, vous risquez de rater les bons résultats, affirme l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. La plupart des produits de peintures modernes qui rendent le bricolage plus facile et rapide, ont besoin d'être appliqués d'une façon légèrement différente. Toujours bien lire l'étiquette — et peindre ensuite.

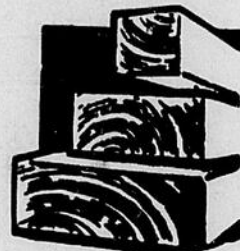
Vous voulez vous construire, CONSULTEZ: Gérard Morin



BOIS et MATERIAUX de construction



Manufacturier de PORTES et CHASSIS



RENDEZ-VOUS DONC CHEZ

Gérard Morin

Téléphone : 723-5936

174, 2e RUE

RIMOUSKI

NOUVEAU - SENSATIONNEL - FORMIDABLE

APRES PARIS RIMOUSKI

Nouveau Scopitone couleur à écran géant au Salon-Bar Scopitone de l'HOTEL DU BOULEVARD

Nouveaux films

Venez voir et entendre sur le nouveau scopitone vos artistes préférés. Ils sont plus vivants que jamais.

Le seul appareil du genre en Amérique



Le **GOBELET** GRILL SPACIEUX



DISCOTHEQUE à GOGO psychédélique **SALLE** St-Barnabé

VENEZ SAVOUREZ nos fameux SMOKED MEAT et HOT-DOGS, tout en suivant vos programmes T.V. couleurs.

L'endroit LE PLUS VIVANT et LE PLUS POPULAIRE à Rimouski. Voyez nos FILLES A "GOGO" DANSER dans des cages.

HOTEL du BOULEVARD

— 170 ouest, St-Germain — TEL : 723-9231

Une visite à Rimouski n'est pas complète sans un arrêt à : **L'HOTEL DU BOULEVARD**

SPECIALITE :

DE TOUS GENRES UNIFORMES

jean beaulieu

CONFECTION POUR HOMMES

Gagnant semaine du 26 novembre
Guy St-Pierre 556 R.R. No.1
Pointe-au-Père

200 OUEST, ST-GERMAIN RIMOUSKI

Pour un Noël plus joyeux, profitez
DE NOS BAS PRIX DES FETES

MARCHE

SIROIS

Enr.



EPICERIE LICENCIEE

livraison gratuite avec achat de 3.00 et plus
3% d'escompte

308, Rouleau — Rimouski — Tél : 723-3783

Chez Sirois, c'est IMPECCABLE

DEMI COTTAGE ROLL



JAMBON
LAFLEUR
La livre **.99**

Boudin frais

POL-O-BIC

La livre

.33

T-BONE
STEAK OU ROSBIF

la livre

1.19

Rôti boeuf

HAUT DE COTES

La livre

.69

BOLOGNA
FEDERAL

Frais ou
fumé

LA
LIVRE

.39



Steak

OU

ROSBIF

Club ou faux-filet

la livre **1.59**

DINDE, toutes pesenturs.
LAPIN - POULET - LIEVRE
VEAU DE CHOIX

PETIT OS d'épaule
DE BOEUF
LA LIVRE **.79**

POINTE d'épaule
DE BOEUF
Sans os LB **1.10**

Rôti boeuf

POT-AU-FEU

DESOSSE

la livre **.95**

EXCELLENT
ROSBIF

Pointe ou surlonge

3 lbs et plus
LA LIVRE

1.39

Steak tendre

SURLONGE
POINTE OU

la livre **1.49**

Biscuits Graham
AU CHOCOLAT DE WESTON

26 1/4 oz

.79

MACEDOINE
aux légumes

LA CORBEILLE

4 BTE 19 oz

.59

Thé Salada

MARQUE BRUNE Bte de 120 sacs

1.49

Sauce à la viande
CATELLI

2 BTES 14 oz

.65

Salade de fruits
LIBBY'S

2 BTES 19 oz

.69



FROMAGE
Canadien Kraft

TRANCHE POT 1/2 lb

.39

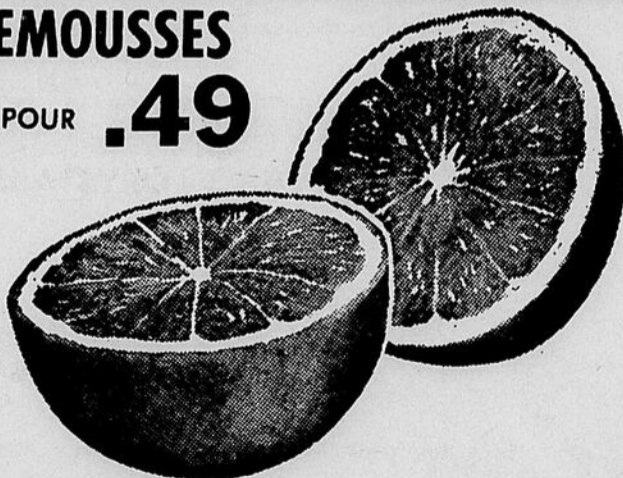
PAMPLEMOUSSES

NO 48 **6** POUR **.49**

Oignons

SAC DE
5 LBS

.33



Laitue

LA POMME

.29

Navets

lb **.06**

TRES BEAUX ET FERMES 10 LB ET PLUS lb **.05**

Mélange à gâteaux

AUX FRUITS ROBIN HOOD
BTE DE 30 oz

.85

Sucre à glacer

2 BTES DE 1 LB

.25

Sirop d'érable
100% pur

"OLD COLONY"
CONT DE 16 oz

.59

Tissus-Mouchoirs

KLEENEX
3 BTES DE 400 TISSUS

.95

Poudre à laver

SURF BTE DE 3 LBS

.89

EN VIGUEUR
JUSQU'AU
13 DECEMBRE



TOUS CES CADEAUX
seront aux pieds de
votre arbre de Noël
vous économisez ch

Duncan Hines

MELANGE A GATEAUX

Saveurs ass
Format 19 oz

2.79

M

CHOCO

"SE

boite
5 lbs

VACHON

Gâteaux

DOIGT DE DAMES

BOITE 12'S

.47

CRISCO

SHORTENING

100% végétale

Format 3 lb

1.09

SUCRE

GRANULE - FIN

SAC
10 lbs

.85

Garnitu

"V

Noix de coco
Format 19 oz

BILOPAGE
EGG-ROLLS

Bte 6's

.47

Sauce aux Prunes
pour Egg-Rolls

format
6 oz

.23

SMOKED MEAT
COORSH

Paquet
2 oz

4 / .85

MAXWELL

Café en grains

SAC
1 lb

.79

Breuvage à l'orange

TANG - CRYSTAUX

Format
6 1/2 oz

2 / .65

Bain de mer

"ALGINA"

Algues
marines Format
8 oz

1.59

BOEUF D

Steak de ronde
PARTIE DU HAUT
Très tendre

1.09 lb

Pointe
steak ou rosbif

1.19 lb

Boeuf haché
STRICTEMENT FRAIS

T-BONE steak ou rosbif

RONDE

haché
100% maig

HAUT CÔTE

ÉPAULE

pour ro

EAUX
le
él si
chez

Paul **ROBERGE** Inc.
 315, Cathédrale Tél. 723-7891 RIMOUSKI

PAS DE LIVRAISON POUR
LES SPECIAUX SEULEMENT

MOIRS
 OLATS ASSORTIS
 SELECTION"
2.79


FARINE
 "FIVE ROSES"
 Sac 7 lbs **.75**

FRUITS ET LEGUMES
RAISIN MALAGA **.39**
 Cello 2 lbs

ure à tarte
 "VACHON"
2.49

Beurre de caramel
 "VACHON"
 Format 64 oz **.79**

Navets frais
 lavés
 lb **.05**



DE L'OUEST
 BAS DELICATISE
 tranche complète .99 lb **.89 lb**

Croupe pour rôtir
 Morceau de 6 lbs et plus
.85 lb

3 lb. 1.39

1.19 lb.

.95 lb.

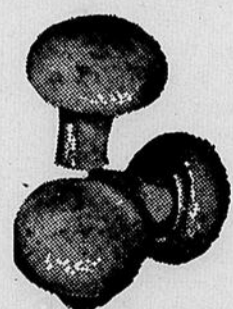
E pour bouillir .59 lb.

.85 lb.

Citrons frais
 Grosseur 140'S

6.29

Champignons frais - "Slack"



Bte 8 oz
.39



N'oubliez pas de téléphoner votre commande le Jeudi soir pour livraison le Vendredi soir

ÉDITORIAL**LES BESOINS D'UNE SOCIÉTÉ**

Il est important ici de rappeler, après tant d'autres, notre sentiment de solitude, de profonde désolation, après l'incendie mortel de Notre-Dame du Lac, où le "Repos du Vieillard" a été la proie des flammes, pour une destruction complète et plus d'une trentaine de morts. Il est aussi important, à ce moment-ci, de se poser quelques questions au sujet de cet événement d'abord, en regard de certaines actions ensuite, sans implications personnelles, puisqu'elles ne sont pas de notre ressort.

La constatation est fort simple: avant l'incendie, personne, ou presque, n'a pensé parler de la situation, évidente, dans certains foyers pour personnes âgées. Après la catastrophe, tout le monde en parle, profère une tempête de protestations, de constats plus ou moins violents et demande des explications à qui de droit.

Cette situation est bien typique d'une décision d'aujourd'hui, qui appartient à bien des gens. La prévention revient à ceux qui dirigent et ce n'est plus "notre" affaire. Cette démonstration est trop facile. D'abord, le gouvernement, bien qu'il ait des mandats précis à ce sujet, bien qu'il soit, à point nommé, l'exécutif en quelque sorte des désirs d'une population, ne peut tout faire. M. Jean Brunelle, du CDE, l'a fort bien exprimé lors

du banquet de l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent. Laisser aux dirigeants gouvernementaux toutes les responsabilités, est à la fois une utopie et une abdication. Ensuite, quand il se propose des problèmes, comme ceux qui présente la situation du vieillard dans la province, on attend, on tergiverse, en gardant comme excuse le prétexte énoncé plus haut.

Il est évident que le gouvernement ne doit pas se reposer entièrement sur l'opinion publique pour agir, ne doit pas attendre les pressions avant de faire les choses qui doivent être faites. L'inverse n'est pas moins évidente: le public en général n'est pas excusable de laisser-faire, d'entièrement reléguer ses responsabilités à ses représentants.

Plusieurs me répondront que les pressions "populaires" restent lettres mortes devant la "lenteur" de la bureaucratie gouvernementale. C'est peut-être vrai et nous ne sommes pas ici pour confirmer ou infirmer une telle prise de position (nous allions écrire préjugé). De toute manière, la blancheur de l'innocence ne touche aucunement ni l'une ni l'autre des parties dans cette triste affaire en particulier, comme dans bien d'autres.

Il est donc normal de se révolter contre une telle situation et les déclarations, suites à la pénible aventure de mardi matin, sont

explicables et même nécessaires. Il n'en demeure pas moins que c'est... après. Et c'est là le hic.

Un proverbe dit qu'il vaut mieux prévenir de guérir. Le sort que l'on fait à nos vieillards n'est pas rose et le traitement qui consiste à les parquer, il n'y a pas d'autres mots, en attendant la mort, n'est pas très sain.

En plus de faire constater un certain laisser-aller dans cette sphère bien précise, ce triste événement permet de constater aussi que le troisième âge n'est pas toujours de "tout repos". Il va falloir repenser les "tactiques" à ce niveau.

Et, enfin, cette circonstance permet de définir que les besoins d'une société, quelle qu'elle soit, appartiennent autant à ses dirigeants qu'à ceux qui la composent. C'est pourquoi, quand l'un des secteurs abdique ou se confine à la simple représentation, le déroulement est boiteux. Une partie, une joute, exige la présence de tous les joueurs. Il est plus que jamais le temps d'y réfléchir, devant l'incendie du "Repos du Vieillard", comme devant la pénible situation sociale qui prévaut présentement chez nous.

Laurent Leblond.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE**Hic ! Hic !**

Le "hic" est désormais une interjection qu'il faudra éviter de prononcer sur les routes de la belle province avec l'entrée en vigueur de l'ivressomètre. Il y a longtemps qu'on attendait cette loi et on en était venu à croire que c'était une promesse d'ivrogne. Mais voilà que depuis le premier décembre, tout le Canada est tenu en haleine. Cependant au Québec, comme on est une province indépendante et que nous avons eu une grève de la régie, les policiers ont bien voulu accepter de nous donner une chance en adoptant le test de l'haleine le premier janvier 1970 seulement, de sorte que tous ceux qui ont perdu haleine en attendant cette nouvelle auront une chance de la reprendre encore tous le mois de décembre. Si nos policiers du Québec ont préféré attendre au premier janvier, c'est qu'ils ont considéré d'une part, qu'en décembre, la mise en vigueur de l'ivressomètre aurait été un ouvrage de longue haleine tandis qu'en janvier, ça servira de résolution pour la nouvelle année. De toute façon, on ne perd rien pour attendre car nous aurons droit à une concentration maximum de .05 d'alcool en regard de .08 pour les autres provinces. Il ne faudra donc pas abuser du "94" et on peut conclure que cette différence est un signe d'un besoin d'argent de la part de nos policiers du Québec. Et comme toute résolution qui se respecte, on s'en tiendra à la théorie pour l'année 70 car ils n'ont même pas les moyens de se payer des ivressomètres à \$400.00 chacun. Québec ne sait pas faire les ivressomètres. Ce sont les Etats-Unis qui seront encore une fois nos fournisseurs et pour le moment, ils préfèrent fabriquer des Apollos plutôt que des ivressomètres. Certains s'en réjouiront, d'autres s'en attristeront mais dans les deux cas, ce sera une raison de plus pour prendre un verre. Et quand viendra le temps de faire usage de l'ivressomètre, les policiers devront d'abord soupçonner le conducteur d'être affaibli au niveau de ses facultés, ce qui sera assez dur de déterminer s'ils se basent sur le comportement des voitures. En effet, une automobile peut zigzaguer pour quatre raisons qui sont les suivantes: 1) quand on circule sur les routes tortueuses du Bas du Fleuve, 2) quand on évite les trous de la chaussée une fois le printemps arrivé, 3) quand les mini vêtements font leur apparition avec l'été et 4) quand on a pris un verre pour oublier les trois premières raisons. A eux de deviner si c'est la quatrième... Comme chaque chose a son bon côté, dans le cas présent, cette invention va permettre à plusieurs de payer leur voiture plus vite, eux qui buvaient leur termes auparavant. Chapeau bas pour son inventeur Borkenstein et sympathie à Bacchus...
Maurice Gagnon.

Le Rimouskois Enr.

ABONNEMENT
CANADA \$7.00

ABONNEMENT
ETATS-UNIS \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.
Bureau: Edifice de l'Imprimerie Blais, 212, de la Cathédrale
Rimouski

Imprimé par l'Imprimerie Blais

TOPO-ACTUALITÉS**CONFERENCE**

Une autre conférence fédérale-provinciale sur la Constitution se déroule présentement à Ottawa. Déjà, au moment d'écrire ces lignes, deux premiers ministres, celui du Nouveau-Brunswick et celui du Manitoba, ont pris une position nette et précise, regrettant la lenteur de l'évolution au niveau constitutionnel. Et la ferme position du gouvernement québécois.

On connaît la position du gouvernement québécois. Elle se détermine encore plus en regard du rapatriement des pouvoirs au niveau de l'assistance sociale, suite au Livre Blanc du ministre Cloutier et à la réponse assez catégorique (fin de non-recevoir) de la part du gouvernement Trudeau.

Le problème constitutionnel, c'est une lalalissade que de le mentionner, se situe uniquement au niveau d'un nouveau partage des pouvoirs, fiscaux surtout. Les provinces parlent de rapatriement, comme s'ils s'agit d'un abandon ou d'une prise de position illégale de la part d'Ottawa. Ce dernier gouvernement s'exprime plutôt par concessions, plus ou moins véritables, afin de ne pas saper sa juridiction et, surtout, afin de ne pas contrecarrer la définition du fédéralisme telle que l'entend l'administration Trudeau.

La confrontation, présentement, prend l'allure d'une escalade (tout est à l'escalade par les temps qui courent!) et il sera intéressant de surveiller les déclarations de part et d'autre, au cours de ces jours-ci. Déjà, certains hauts dirigeants ont exprimé leur opinion. Il est sûr que le tout n'en restera sûrement pas là, même si, il faut le constater, "ça avance pas vite".

Laurent Leblond

A la rencontre des signes du temps**Pourquoi des vieux ?**

La semaine dernière, nous avons été bouleversés par le terrible incendie qui a causé la mort de plusieurs vieilles personnes. Cette catastrophe est de nature à provoquer dans nos esprits un sérieux examen de conscience sur notre attitude envers les vieillards.

Dans notre civilisation où seulement le rendement et l'efficacité moussent une situation sociale honorable; dans un monde où la jeunesse prend une place exagérément démesurée, ceux qui ont les cheveux blanchis par les années sont mis de côté. Parce qu'ils ne "rapportent" plus rien à la société, on les classe telles des antiquités, dans des édifices qui sentent la vie monastique. On leur impose un détachement, un dépouillement, un style d'existence qui ne cadre pas du tout avec le rythme normal de la vie qu'ils ont menée dans leur foyer.

Il ne faut pas oublier que si nous jouissons de toutes les bénédictions matérielles du modernisme, nous le devons à nos prédécesseurs qui ont payé de leur vie et de leurs sacrifices innombrables ce que nous possédons en filles et en fils ingrats. Aujourd'hui, nous perdons de plus en plus le sens de la gratuité, et, c'est ce qui nous perdra. La gratuité est comme l'oxygène indispensable à la respiration d'une civilisation comme la nôtre qui axe tous ses espoirs sur des résultats pragmatiques. Le vieillard, dans notre société pratico-pratique, est une incarnation et une invitation au recueillement, à l'humilité et à la reconnaissance.

Dans quelques années, les rejets qui sortiront de nos entrailles nous classeront peut-être dans des cages de verre à quarante ans ou nous ferons mourir en douce à cinquante ans sous prétexte de non-rentabilité et de surpeuplement. Nous devons, chacun de nous, circonscrire nos coeurs et nous convertir à la reconnaissance que nous devons à nos prédécesseurs. Si je peux voir plus loin devant moi, c'est parce que mon père m'a permis de grimper sur ses épaules.

Pierre Fortin.

UNE ENTREPRISE FLORISSANTE

L'inauguration des nouveaux locaux des Tricots Excel de Mont-Joli, a eu lieu vendredi dernier. Une imposante délégation d'invités a assisté à cet événement, dont le ministre responsable de l'Office de Planification du Québec, l'honorable Marcel Masse.

COURT HISTORIQUE

La compagnie fut fondée par M. Bertrand Dandonneau, en 1954. L'usine occupa, d'abord, une superficie de 3,250 pieds, sur un même plancher, utilisant deux machines à tricoter pour des bas cousus, à la mode dans le temps. 9 employés étaient engagés par la petite industrie.

Lorsque les bas sans couture firent leur apparition, deux ans plus tard, le président de la jeune firme n'avait que deux choix : fermer boutique ou acheter de nouvelles machines. Il choisit la seconde solution, malgré les difficultés du marché à ce moment-là et la forte demande de ce type de machines. Après de

longs voyages, il dénicha 15 exemplaires de ces machines. Son personnel passa du coup à 20 personnes.

En 1957, 2600 pieds carrés furent ajoutés à la surface. 30 nouvelles machines à tricoter furent installées. 45 employés oeuvraient aux Tricots Excel. En 1960, autre augmentation de superficie (3,900 pc), achat d'autres machines, dont l'équipement pour teindre et former le bas. Puis, ce fut l'acquisition des outils pour effectuer le moulage. L'usine à ce moment-là pouvait produire 100,000 douzaines de paires par année, des bas sans coutures, vendus au Québec et en Ontario.

Le bas-culotte avait été fabriqué à titre d'essai, dès ce moment. En 1965, on ajouta un étage à la fabrique qui comptait maintenant 100 employés, d'autres machines à tricoter, et produisait 250,000 douzaines de paires de bas annuellement.

Le printemps 1968 marque l'addition de 11,700 pieds carrés

par la construction d'un nouvel édifice à deux étages. L'équipement passa dans cet édifice, cinq nouvelles machines de moulage furent ajoutées. Le bas-culotte était maintenant populaire et, après un temps de pause, un nouvel édifice fut construit, couvrant 35,460 pieds carrés.

La machinerie spéciale, commandée pour la dernière expansion, retarda quelque peu quant à son arrivée. Les machines à coudre, à tricoter, à teindre et à former, ainsi que l'équipement de moulage, ont été installées et mises à l'essai en novembre. Maintenant, la capacité de production est de 23,000 douzaines par semaine (pour plus d'un million par année) et l'industrie compte 325 employés (nombre qui passera à 500 au mois de janvier).

Les Tricots Excel est l'une des plus importantes compagnies de bas au Canada et la première de l'Est du Canada à recevoir des subsides des deux gouvernements, fédéral et provincial.

LE BAS-CULOTTE

Remarquant que les femmes avaient de la difficulté, en croisant les jambes, à cacher le haut des bas, M. Dandonneau, président des Tricots Excel pensa alors utiliser une paire de bas, dont le haut fut modifié pour s'adjoindre une culotte. Le début fut difficile, le marché n'étant pas prêt à recevoir une telle innovation. L'apparition de la mini-jupe modifia cette situation.

Les normes de qualité d'Excel sont sévères et les bas subissent trois inspections avant d'être expédiés.

M. Dandonneau, le président, demeure à Mont-Joli, avec sa famille. Il est assisté, entre autres, de M. Warner George Dlab, comme gérant de la commercialisation. Il est chargé de mettre sur pied un réseau national de représentants des ventes.

L. L.

Le klaxon... seulement pour avertir!

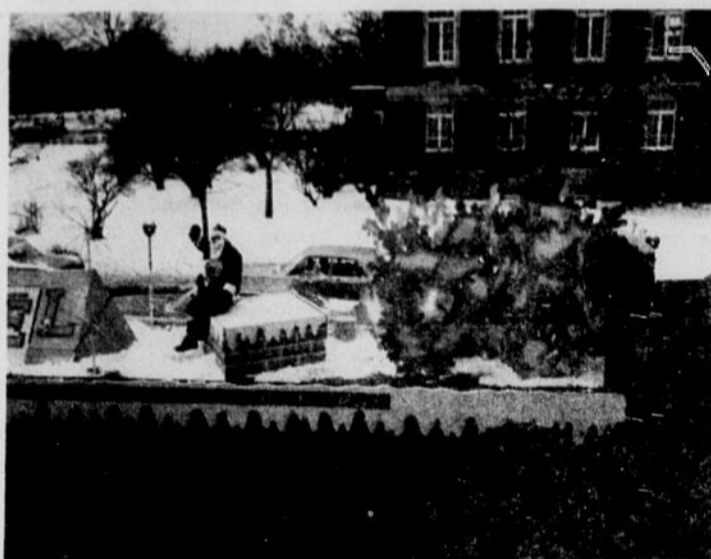
Ce n'est pas pour rien que le Code de la route stipule que tout véhicule automobile doit être muni d'un klaxon en bon état. Elle sont rares les ran-

données où l'on n'a pas à utiliser cet appareil pour signaler sa présence aux autres usagers de la route. Souvenez-vous cependant que le klaxon n'a pas d'autre raison d'être. Son usage comme instrument de protestation révèle une bien mauvaise éducation. Et ce ne sont pas les coups de klaxon qui font se dissiper les embouteillages. Si vous

n'êtes pas patient, vous êtes un mauvais conducteur et vos chances d'avoir un accident sont d'autant plus grandes.

Lisez
Le "Rimouskois"

Père Noël... Père Noël...



L'Association des Marchands détaillants de Rimouski ont présenté leur défilé annuel du Père Noël, samedi dernier. On voit ici le char allégorique du joyeux bonhomme, qui fut conduit de la Laiterie Laval au kiosque d'information touristique, où de nombreux enfants l'ont retrouvé avec joie.

(Photo "Le Rimouskois")

Les plus jolis cadeaux sont souvent les plus petits!
Offrez-lui une Petite Enseigne de Porte Gravée à son Nom.

Seulement \$2.00

J.-GUY LESSARD
73 ST-FRANCOIS, RIMOUSKI

"HABITAT RIMOUSKI"

110 LOGEMENTS DE LUXE À PRIX MODIQUE

"TOUT A L'ÉLECTRICITÉ" - SITUÉ PLACE MGR LANGIS, RIMOUSKI

Logement 4½ pièces

SALON, CUISINE, S. BAIN, 2 CHAMBRES

PRIX DE BASE	85.00
TAXE EAU	5.00
TAXE VIDANGES	1.00
TAXE LOCATAIRE	5.00
CHAUFFAGE	10.00
ECLAIRAGE	6.00
EAU CHAUDE	2.00
SERVICE CONCIERGE	4.00

LOYER MENSUEL \$118.00

Logement 5½ pièces

SALON, CUISINE, S. BAIN, 3 CHAMBRES

PRIX DE BASE	95.00
TAXE D'EAU	5.00
TAXE VIDANGES	1.00
TAXE LOCATAIRE	5.00
CHAUFFAGE	10.00
ECLAIRAGE	6.00
EAU CHAUDE	2.00
SERVICE CONCIERGE	4.00

LOYER MENSUEL \$128.00

RESERVEZ DES MAINTENANT DE VOTRE AGENT DE LOCATION

Trust Général du Canada

12 est, St Germain Rimouski - Tel. 724-4106

DEMANDEZ VOS



Laveuse vaisselle portative
KELVINATOR

Rég. \$399.00 "PRIX CADO" \$299.00

Laveuse vaisselle convertible

Rég. \$479.00 "PRIX CADO" \$379.00

Set de salon "SKLAR"

Rég. \$379.00 "PRIX CADO" \$269.00

Fauteuil Berçant Prix Cado
"PRIX CADO" \$ 39.95

POUR Noël

AUX meubles rioux Itée

104 EST ST-GERMAIN RIMOUSKI 724-4144
119 ST PIERRE MATANE 562-2662

Définir un statut



M. Jean-Yves Pilon, président provincial de l'Association des Assureurs-Vie, signant le livre d'Or de la Cité de Rimouski, lors de son passage en notre ville, samedi dernier.

(Photo "Le Rimouskois")

M. Jean-Yves Pilon, président provincial de l'Association des Assureurs-Vie du Québec, a déclaré, lors du banquet de l'Association bas-laurentienne des Assureurs-Vie, tenue à l'Hôtel St-Louis samedi dernier, que les assureurs-vie doivent définir eux-mêmes leur statut professionnel. En effet, le département des relations industrielles de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval prépare une recherche en ce sens, définissant le statut actuel et la position future (en déterminant

les relations entre les compagnies et les gens qui font leur marché), enquête financée par les Assureurs-Vie et à laquelle ils sont priés de participer, en utilisant les cartes-réponses reçues à cette fin ou en produisant des mémoires. Le gouvernement provincial est intéressé au projet.

Le comité du Statut de l'Association a défini une partie du problème et encourage les réflexions sur le sujet. Les assureurs-vie doivent se demander s'ils préfèrent le régime d'employés vis-à-vis un employeur ou le statut de travailleur autonome, avec ses obligations, ses avantages et ses inconvénients.

LES DEVOIRS D'UN PROFESSIONNEL

Selon M. Pilon, n'est pas professionnel qui veut. La profes-

sion est le genre de travail habituel d'une personne et, dans l'Assurance-vie, il faudra modifier des mentalités, des conduites pratiques ou insérer une auto-discipline si l'on veut identifier véritablement une profession.

Le professionnel s'occupe de l'intérêt du client, ne s'établit pas sur une réclame oiseuse, ne sollicite pas, appartient à une association, ne critique pas un confrère, a des honoraires, suit des cours de recyclage et étudie des données professionnelles en se tenant au courant par les publications spécialisées.

Si la profession est, l'assureur-vie doit faire partie d'une association, qui compte actuellement 4,028 membres, ce qui est nettement insuffisant. Car, l'association fait des progrès, par ses cours de base, ses examens CLU et CLUATC, son école à Montréal, les séminars, la bourse Duntall, la médaille Tory. Il y aura même un cours d'assurances dans les CEGEP. Et le code éthique (qui a subi des modifications, comme les sanctions aux offenses) est reconnu par le Surintendant des Assurances.

Il faut être fier de son métier. M. Pilon croit que l'assureur-vie a tous les éléments pour réaliser une profession totale.

Cadeaux-maison

Si vous avez des problèmes à trouver un cadeau approprié, rappelez-vous qu'il suffit d'un peu d'imagination d'une heure ou deux de temps libre, et de quelques boîtes magiques de peinture aérosol, vous recommandez l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. Il y a un nombre infini de cadeaux que vous pourrez créer vous-même ainsi que d'objets décolorés et mornes que vous pourrez raviver en pressant simplement sur un bouton. Les ayant fait vous-même, ces cadeaux seront d'autant plus appréciés.

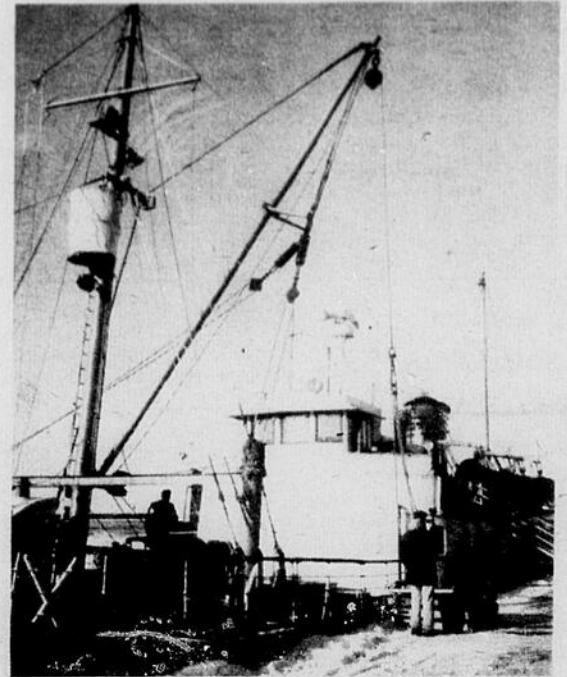
EXECUTIF BAS-LAURENTIEN

Le nouveau président de l'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent est M. Fernand Grenon. Le président désigné pour l'an prochain est M. Yvan Ross. Le vice-président est M. David Guy et M. Adrien Nadeau est le président ex-officio. Les directeurs sont nombreux.

Ce samedi terminait la semaine du testament et les assureurs-vie ont été reçus, avant le banquet, à une réception civique à l'Hôtel de Ville de Rimouski.

L. L.

Le "Jean-Brillant" nous quitte



Le treuil du bateau "Jean-Brillant" effectue ici son dernier travail. En effet, le navire de la Clark Steamship (de la Cie de Transport du Bas St-Laurent) a effectué, dimanche, son dernier transbordement avant de se rendre à Québec où il sera démantelé. Il a navigué pendant plus de 30 ans entre la rive sud et la basse Côte-Nord. Les navires des "Agences Maritimes" prendront désormais la relève.

(Photo "Le Rimouskois")

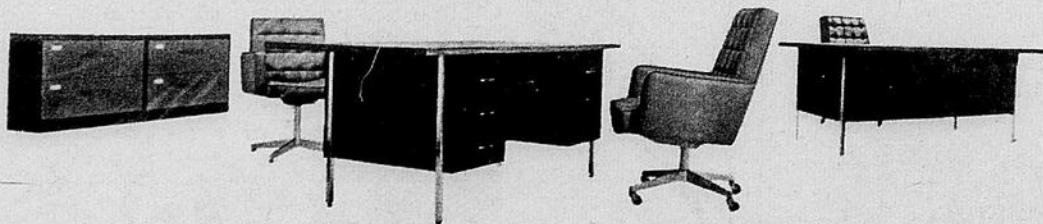
RIVIÈRE-DU-LOUP RIMOUSKI
Choeur St-Louis Plein Soleil

Chantent Noël

au
CENTRE CIVIQUE
Dimanche: 14 décembre 1969
à 8:30 heures
Admission \$1.50

AUBAINES - AUBAINES

Nous avons un lot de bureaux, tables et chaises en bois, classeurs métalliques, format ministres à 4 tiroirs, etc., etc. Le tout en très bon état et à des PRIX INCOMPARABLES. AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE.



MEUBLES NEUFS - VENDUS A ESCOMPTEES - EXPEDIES DU MANUFACTURIER A VOTRE ADRESSE.

ROBERT CÔTÉ ENR.

FOURNITURES DE BUREAU
ARTICLES DE CLASSE

9, ST-JEAN BAPTISTE EST — RIMOUSKI

ACHETONS — VENDONS — ECHANGEONS

voire plus
beau cadeau
Pour Noël..

UNE MACHINE A COUDRE

PF AFF

VOTRE AGENT, DEPUIS 18 ANS.

GONTRAN OUELLET

PROPRIETAIRE DE

PAULETTE DE PARIS INC.

396 ROBITAILLE

(coin LEONIDAS-ROBITAILLE)

Tél. 723-3244 ou 723-7557